

ville de **FEYTIAT**
Fiche d'inscription Noël 2018

Du Mercredi 26 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019

L'Accueil de Loisirs est une entité éducative qui fonctionne toute l'année sur le temps extrascolaire, sur la base du calendrier scolaire 2018/2019 applicable dans les écoles de Feytiat.

Les inscriptions devront impérativement être transmises directement à la Direction de l'Accueil de Loisirs ou par mail sur la période indiquée.

Inscriptions		
Lieu	Dates	Horaires
Local du SLAM Avenue W. Churchill 87220 Feytiat (Bureau de la Direction de l'Accueil de Loisirs)	Mercredi 28 novembre 2018 (1 ^{er} jour d'inscription)	De 15h à 18h30
	Mercredi 05 décembre 2018	
	Mercredi 12 décembre 2018 (Dernier jour d'inscription)	

L'inscription est obligatoire pour votre enfant			
Documents à fournir pour l'inscription		Cadre réservé à l'administration	
Dossier Unique d'Inscription (1 fois par an)	Pour les enfants non scolarisés à Feytiat	Fourni	Non fourni
La fiche d'inscription de la période concernée	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni
L'avis d'imposition 2017 (revenus 2016) (1 fois par an)	Pour tous les enfants	Fourni	Non fourni

NOM (de l'enfant) : _____ Prénom (de l'enfant) : _____

Date de naissance (de l'enfant) : / / Scolarisé à l'école : _____ en classe de : _____

Nom (du responsable) : _____
 Prénom (du responsable) : _____
 Domicilié (adresse complète) : _____

Pour toute information complémentaire

Tel : 06 46 79 18 21
 Email : [accueil.loisirs@ville-](mailto:accueil.loisirs@ville-feytiat.fr)

feytiat.fr

Tél (facilement joignable) : _____

mail (vivement conseillé) : _____

Cadre réservé à l'administration
 Enregistrement du dossier
 (date et heure) :/...../..... à

L'enfant sera présent : Cocher les dates souhaitées dans le tableau ci-dessous (3 dates minimum)

RAPPEL : Accueil de 7h30 à 9h30 le matin / départ échelonné de 16h30 à 18h30 le soir

ACCUEIL A LA JOURNEE UNIQUEMENT SUR LE SITE DE L'ECOLE FERDINAND BUISSON

LUNDI 24/12/2018	Fermé	LUNDI 31/12/2018	Fermé	Nombre de journées réservées :
MARDI 25/12/2018	Férié	MARDI 01/01/2019	Férié	
MERCREDI 26/12/2018		MERCREDI 02/01/2019		<i>En cours de séjour, je m'engage à signaler toute absence de mon enfant au plus tôt par téléphone et à remettre à la direction un justificatif écrit dans les 48 h (cf. Règlement Intérieur).</i>
JEUDI 27/12/2018		JEUDI 03/01/2019		
VENDREDI 28/12/2018		VENDREDI 04/01/2019		

Si le nombre de demandes d'inscriptions par journée était inférieur à 10, l'Accueil de Loisirs pourrait fermer ses portes certains jours. Les personnes ayant tout de même déposé une demande d'inscription seraient bien évidemment prévenues des jours de fermeture dans des délais leur permettant de prendre pour leurs enfants de nouvelles dispositions.

Les jours où l'enfant se rendra à l'Accueil de Loisirs devront être indiqués de manière précise.

A compter du 12/12/2018 et en cours de séjour, les inscriptions complémentaires seront prises seulement sous réserve du nombre de places disponibles au moment de la demande.

Date :

Signatures :